

ETAT CIVIL

Carte Nationale d'identité :

La carte d'identité «sécurisée» = infalsifiable, s'obtient sur production des pièces suivantes :

- extrait d'acte de naissance avec filiation, délivré par la mairie du lieu de naissance,
- 2 photos d'identité, de face (35 mm x 45 mm), récentes, identiques et de bonne qualité,
- 1 justificatif de domicile récent (facture eau, EDF, de téléphone, quittance de loyer,...),
- Dans le cas d'un renouvellement, produire l'ancienne carte ou

en cas de perte : la déclarer à la Mairie

en cas de vol : la déclarer à la gendarmerie

(les récépissés de ces déclarations sont nécessaires pour demander une nouvelle carte).

Attention ! La validité de la carte d'identité passe à 15 ans, pour plus d'information voir : www.interieur.gouv.fr

Passeports biométriques:

Les demandeurs peuvent faire établir leur passeport, indépendamment de leur domicile, dans la commune de leur choix, du département ou hors département, dès lors qu'elle est dotée d'un dispositif de recueil des dossiers.

Quelques communes proches recevant les dossiers :

- St-Affrique : 05.65.98.29.15
- Millau : 05.65.59.50.53
- Belmont sur Rance : 05.65.99.91.80
- Réquista : 05.65.74.02.39

Dans tous les cas, (C.N.I. ou passeport), la présence du demandeur est indispensable. Pour un mineur la présence d'un parent est obligatoire.

Inscription sur les listes électorales:

Toute personne désirant demander son inscription doit formuler sa demande en Mairie, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

SCOLARITE :

- INSCRIPTION
- ASSURANCE SCOLAIRE
- TRANSPORT SCOLAIRE
- CANTINE



Voir la mairie :

Tel : 05 65 62 51 05

LES PERMANENCES du SERVICE SOCIAL :

Les assistants sociaux font des visites auprès de la population ou bien reçoivent les personnes à leur bureau. Pour toute information s'adresser au : Tel : 05.65.75.83.00

ou au **CENTRE-MEDICO-SOCIAL**

2 Av. Caylus, 12400 Saint-Affrique

TRAITEMENT DES DECHETS

SACS JAUNES : pour les jours de ramassage des containers de sac jaunes voir → la mairie.

- Deux points de stockage des **SACS JAUNES** ont été mis en place :

- A Saint-Victor : Parking Malaterre
- A Melvieu : Derrière le garage municipal

Ils ont été mis en place en priorité pour les campings, village de vacances, restaurants, hôtel et résidences secondaires. Ils sont destinés exclusivement au dépôt des sacs jaunes.

. **RAPPEL / SACS JAUNES** :

- Ils doivent être déposés dans les containers jaunes et ne doivent pas être déposés dans la rue.
- Ils ne doivent pas être utilisés comme sacs pour les déchets non recyclables.
- Ils ne doivent pas être déposés dans les containers à ordures ménagères.

AUTORISES Dans les sacs jaunes

BOUTEILLES et FLACONS en PLASTIQUE
Bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda, de lait, de soupe, Bouteille d'huile
Flacons de produits ménagers
Flacons de produits de toilette...
Cubitainers
Films et sacs plastique
BOITES METALLIQUES
Les boîtes de conserve
Les aérosols
Les bidons
Les barquettes en aluminium
BRIQUES, CARTONNETTES, JOURNAUX, MAGAZINES
Les briques alimentaires
Les boîtes et suremballages en carton
Les prospectus, journaux et magazines
Sacs, Films en plastique enveloppant, les revues

REFUSES Dans les sacs jaunes

(mettre avec les ordures ménagères)
Pot de produits laitiers
Gobelets en plastique
Objet en plastique dur (arrosoir,seau...)
Les articles d'hygiène et couchesculottes
Barquettes alimentaires (en polystyrène)
Le film plastique étirable (célofrais...)
Boîtes de conserve avec des restes
Les papiers alimentaires (boucherie)
Les barquettes sales
Les papiers salis ou gras

LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE

Annexe 2, rue Jean Boudou
12400 SAINT-AFFRIQUE
☐ 05.65.99.00.32

Passera un mardi tous les deux mois (à compter du mois de octobre) à :

- **St-Victor de 15h00 à 15h50**
- **Melviu de de 14h00 à 14h45**

Des bibliothèques existent également à :

- Le Truel (Relais Mairie)
- St-Rome de Tarn (Bibliothèque municipale)
- St-Affrique (Bibliothèque Intercommunale).

Service totalement gratuit dépendant du Conseil Général. La Bibliothèque Départementale de l'Aveyron, met à votre disposition gratuitement un choix varié de livres et CD.

- Le prêt est réservé aux usagers inscrits : une carte individuelle de lecteur est délivrée.
- L'inscription des enfants de moins de 14 ans s'effectue lorsqu'ils sont accompagnés d'un de leurs parents.

LE POINT - POSTE :

A l'épicerie de Saint-Victor : 05.65.58.17.50

BRANCHEMENT D'EAU

[Les réglementations :.....](#)

LOCATION DES SALLES :

[Les réglementations :.....](#)

URBANISME : Voir le secrétariat de la mairie